

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 378 16 avril 1938

n° 378 16

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 avril 1938

Numéro JO

n° 497 du 30/04/1938

Date du numéro

30 avril 1938

### TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant Lesage et le sergent-chef Thals, du bataillon de tirailleurs sénégalais de la Côte française des Somalis, sont placés dans la position hors cadres à compter du 1er mai 1938 et mis à la disposition du chef de bataillon commandant la milice pour servir à la 2e compagnie.